



DÉJÀ À L'AURORE DE 2018

et du 50^e anniversaire de notre association

Un cinquantième anniversaire est certainement, dans la vie d'une association, comme dans la nôtre, un événement important et très spécial. C'est l'occasion propice à une réflexion sur les expériences vécues et, surtout, sur notre avenir.

Nous pouvons globalement être fiers de nos réalisations dans le cadre d'une association regroupant toutes les catégories de retraités de la Ville de Montréal: cadres, professionnels, contremaîtres, cols bleus, cols blancs et pompiers.

Rappelons-nous la mise sur pied et le maintien d'un régime collectif d'assurance maladie-voyage. N'oublions pas les multiples interventions auprès des politiciens en commission parlementaire pour la défense des retraités dans le cadre de l'étude de projets de loi tels que: 95, 102, 193, 30, etc.

L'AER a participé à de nombreux dossiers à caractère plus général touchant les retraités (exemple: table ronde sur les conditions de vie des retraités et des aînés) et présenté un mémoire aux membres de la consultation publique sur les conditions de vie des personnes âgées.

Soulignons notre importante contribution à la fondation de l'Alliance des associations de retraités (70000 membres), dont la présidence a été assumée par le président de l'AER pendant 5 ans.

Nous pouvons évoquer notre affiliation avec la FADOQ et le dépôt, au fil des ans, de plusieurs mémoires auprès des instances politiques, en particulier celui soumis aux autorités de la Ville de Montréal concernant plus de 700 retraités et bénéficiaires (désignés sous l'appellation « les avants 83 »). Ce dossier a finalement été réglé pour les unités cols blancs, professionnels, ingénieurs et contremaîtres par un versement forfaitaire, entre 2008 et 2010, d'une valeur totale de 7 000 000 \$.

Permettez-moi d'énumérer certaines interventions au cours des dernières années, dignes de mention, entre autres:

- Revalorisation en 1989 des rentes de 635 retraités et de 1 686 veuves;
- Indexation des pensions au 1^{er} juillet 1989 et 1990, à raison de 60% de l'indice du prix à la consommation (région de Montréal);
- Droit au remariage pour les conjoints survivants, sans perte de leur rente.

Au cours de ces années, nous avons élaboré une politique de communication avec nos membres, permettant la diffusion de l'information, en développant des moyens appropriés et modernes, tels que notre revue trimestrielle, l'AER-ACTION, notre réseau de courriels (35% de nos membres sont inscrits), l'infolettre et le site web, dont le contenu fait l'objet d'une mise à jour constante.

Il serait exagéré de décrire tous les événements de ces 50 ans, prétentieux et mensonger de dire que tout a toujours été parfait. Toutefois, nous sommes convaincus que les dirigeants bénévoles, au cours des ans, ont certainement agi de bonne foi et toujours dans l'intérêt des membres.

Nous aurons, au cours de cette année du 50^e anniversaire, l'occasion de souligner les efforts des nombreux bénévoles qui ont contribué, dans certains cas durant de nombreuses années, au maintien de la qualité des services offerts et à la pérennité de l'Association.

En 2018, nous devons fêter avec enthousiasme ce cinquantième; pour réaliser cet objectif, un comité spécial a été créé. Son mandat est de préparer un programme d'événements prévoyant des activités tout au long de l'année, en intégrant dans celles déjà existantes un volet particulier relié au 50^e anniversaire.

Je profite de l'occasion pour remercier chaleureusement tous ceux et celles qui, à titre de membres du conseil d'administration, collaborateurs ou membres, ont contribué bénévolement, depuis ses tous débuts, à permettre la réalisation de la mission et l'atteinte des buts et des objectifs de l'Association.

Je vous invite donc à suivre attentivement nos annonces au cours de l'année 2018. Tous les renseignements concernant les événements organisés par l'AER, dans le cadre des célébrations du 50^e anniversaire de sa fondation, vous seront communiqués via la revue l'AER-ACTION, le site web ou par courriel.

Je souhaite votre participation et tiens à vous remercier de l'intérêt que vous porterez aux fêtes du 50^e anniversaire.

Salutations distinguées,

Jean Des Trois Maisons